

# CPP – Certified Protection Professional

- Créé en 1977
- Atteste d'une connaissance approfondie en sûreté et en management dans 8 thèmes clefs de la discipline.
- Atteste d'une certification de haut niveau en management et direction.
- Reconnue comme la plus haute qualification accordée à un professionnel de la sûreté.
- Pré-requis :
  - Expérience professionnelle : 9 ans dans le secteur de la sûreté avec au moins 3 ans dans un poste à responsabilités.

***OU***

  - Expérience professionnelle : 7 ans dans le secteur de la sûreté avec au moins 3 ans un poste à responsabilités

***ET***

  - Formation : un diplôme universitaire (niveau licence) d'une institution reconnue